Collège Georges Pompidou

CAJARC

Collège Georges Pompidou
226 Avenue Georges Pompidou
46160 Cajarc

Tél : 05.65.40.66.69
Mail : 0460001b@ac-toulouse.fr
Site internet : http://pompidou.entmip.fr/

Un collège labellisé éducation au développement durable

E3D émarche éveloppement urable NIVEAU 2

académie Toulouse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Un établissement

dynamique, à taille humaine

au cœur de la nature

Être élève au collège de Cajarc, c'est avoir la possibilité de faire :

- **Atelier scientifique en 4ème et 3ème**
- **Atelier artistique (tous niveaux)**
- **Classe orchestre**
- **Espagnol dès la 6°** (pour ceux qui le pratiquaient en primaire, sous conditions pour les autres
- **Eco-orchestre :** réalisation d'instruments de musique en matériaux recyclés, création musicale.
- **Latin**
- **LCE** (Langues et civilisations européennes) à partir de la 4ème
- **Section sportive Handball filles de la 6° à la 3°** (3h de hand/sem en plus de l'EPS et qui s'ajoutent aux enseignements obligatoires)

Mais c'est aussi le dispositif « Devoirs Faits »

- **obligatoire en 6°**
- **intégré dans l'emploi du temps**
- **encadré par des enseignants et/ou les surveillants**

Des propositions sur la pause méridienne (12h30 - 14h):

- **L'atelier théâtre**
- **La chorale**
- **Les jeux de sociétés avec l'association Colin Maillard**
- **Les équipements de la cour (tables de ping-pong…)**
- **Les ateliers auto-gérés par et à l'initiative des élèves (basketball, football, handball, origami, tennis de table, pétanque…)**

Le collège de Cajarc, c'est aussi

Une Association Sportive très dynamique

• **1ère Association Sportive du Lot** en terme de licenciés.

•**Des activités variéées proposées** tout au long de l'année :

- Athlétisme
- Badminton
- Canöe-kayak
- Course d'orientation
- Cross
- Football
- Handball
- Raid nature
- VTT

Ansi que des **après-midis de découverte** : aviron, escalade et laser run.

Un internat entièrement rénové

Un internat de 32 places où chaque élève bénéficie d'un **suivi personnalisé,** d'activités et de soirée à thèmes. Une étude encadrée tous les soirs pour faire ses devoirs. Des activités ludiques ou sportives le mercredi après-midi comme les ateliers cuisine avec les agents)

CDI (Centre de Documentation et d'Information)

- Ouvert en accès libre entre 13h15 et 14h
- Une sélection de **lectures attractives** (romans jeunesses, BD, mangas, livres documentaires…) ainsi qu'une dizaine d'abonnements à des magazines culturels
- Un accès encadré à l'**informatique** et à **internet**
- **Des expositions régulières**

Séminaire à
Casablanca
Janvier 2020
Sujets :
Question de tempérament
Questions de temps
Gammes
Chercheur : Gérard Montseny
LAAS
CNRS

Bâtiment Scolaire (B)

Rez de chaussée : Vie scolaire, CDI, Salle d'études, Foyer, Salle des professeurs, Salle de Technologie

Premier étage : Infirmerie (déménagement bâtiment A à venir), Salles de sciences et Salles de cours

Deuxième étage : Salle Polyvalente, Salle Arts plastiques, Salle Éducation musicale, Salles de cours et Salle informatique

Self (D)

Internat (C)

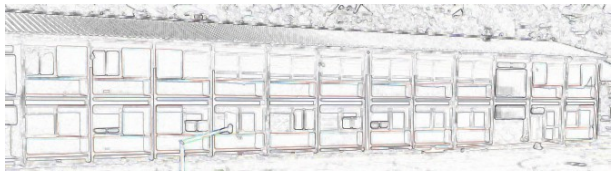

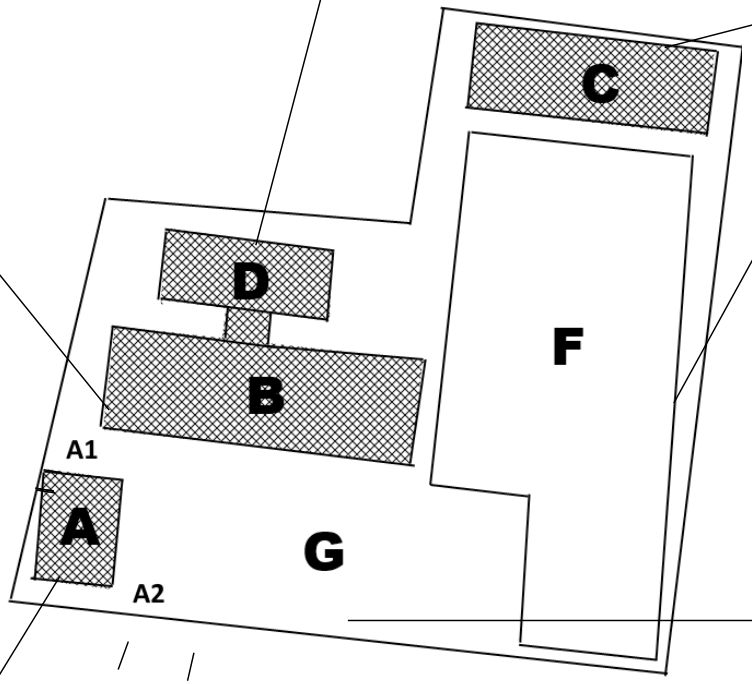

Espace Sportif (F)

Cour (G)

Parking bus

Bâtiment Administratif (A)

Bureau du Principal et son secrétariat, Bureau du gestionnaire, Accueil

A1 : Accès personnels et visiteurs

A2 : Accès élèves

Plan

Collège Georges POMPIDOU
CAJARC

Bienvenue au collège G. Pompidou de Cajarc
Informations pratiques

HORAIRES

Horaires d'ouverture au public du lundi 8h00 au vendredi 17h - Le mercredi de 8h00 à 12h30

ORGANIGRAMME

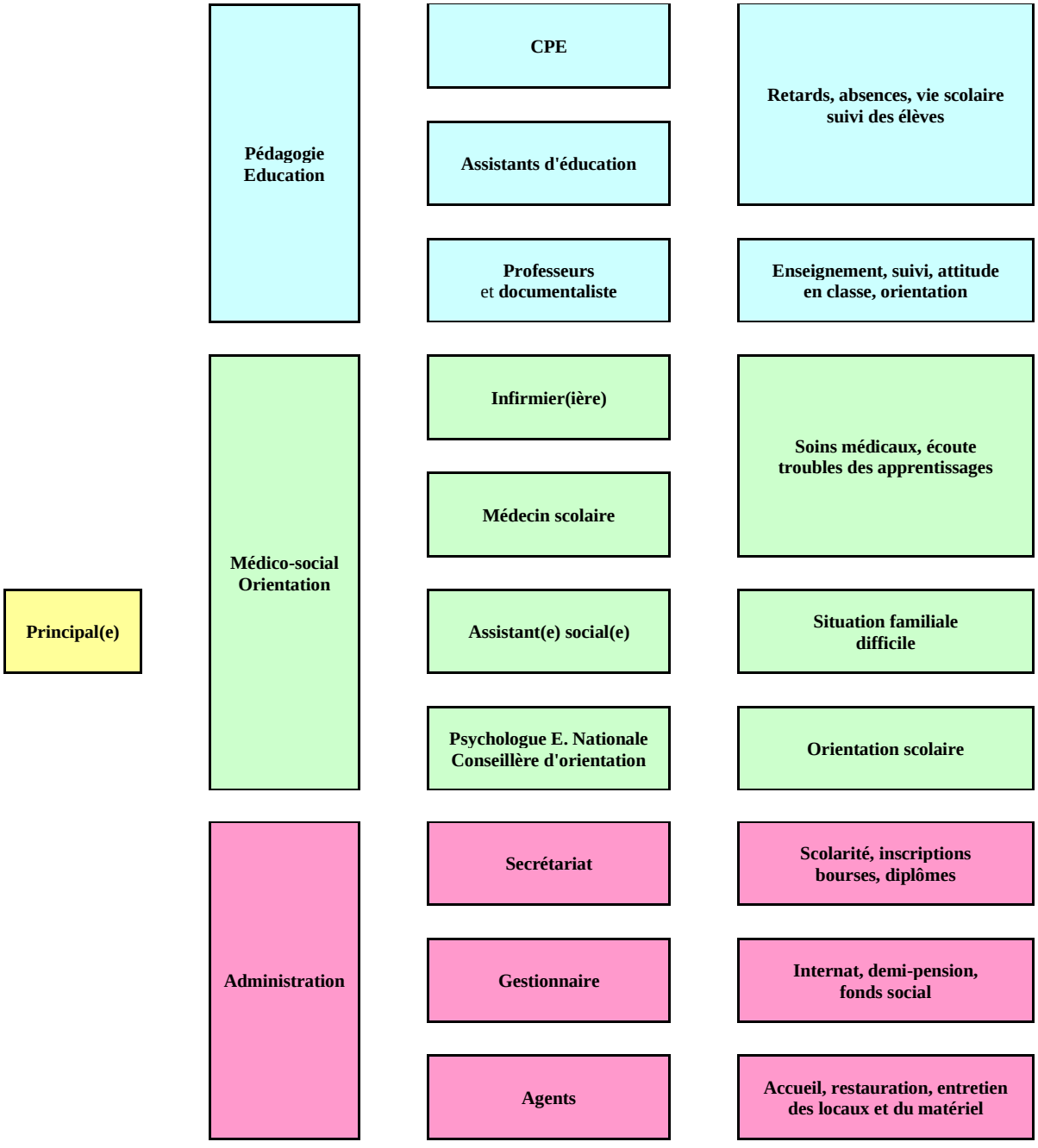

LES PERSONNELS MEDICO-SOCIAUX ET D'ORIENTATION

Mme Delmas, Infirmière Diplômée d'Etat, accueille les élèves et leur famille du lundi au vendredi.

L'Assistante sociale et la Psychologue conseillère d'orientation, sont présentes au collège une fois par mois. Elles peuvent rencontrer les élèves et leur famille. La demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

LES FRAIS SCOLAIRES

Le montant annuel de l'internat et de la demi-pension (5jours ou 4 jours) est établi par le Conseil Départemental. Il entre en vigueur en janvier.
Paiement par trimestre ou par virement mensuel

Tarifs 2023

Internat : 1212€

- Janvier-Mars 2023 : 365€
- Avril-Juillet 2023 : 373€
- Sept-Décembre (1er T 2023/2024) : 474€

Tarif du forfait DP 5 jours (repas de midi du lundi au vendredi) : ***477€***

- Janvier-Mars 2023 : 144€
- Avril-Juillet 2023 : 146€
- Sept-Décembre (1er T 2023/2024) : 187€

Tarif du forfait DP 4 jours (repas de midi L-M-J-V et jamais le mercredi) : ***426€***

- Janvier-Mars 2023 : 129€
- Avril-Juillet 2023 : 129€
- Sept-Décembre (1er T 2023/2024) : 168€

Repas occasionnel au ticket : ***3.60€***

Les cotisations facultatives :

Inscription à l'Association Sportive (UNSS – activités sportives mercredi a-midi) : 15€ par élève
Inscription au Foyer Socio-Educatif : 7€ pour un enfant / 10€ pour deux enfants / 12€ pour trois enfants

LES AIDES FINANCIERES

Les bourses de collège : (https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728)

Montant **annuel** des bourses	Montant **trimestriel** des bourses
Echelon 1 : 111€	Echelon 1 : 37€
Echelon 2 : 306€	Echelon 2 : 102€
Echelon 3 : 477€	Echelon 3 : 159€

Elles sont attribuées en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge. Attribuées pour une année scolaire, elles sont directement déduites de la facture trimestrielle d'internat ou de demi-pension. Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'impôt sur le revenu. Pour l'année scolaire 2023-2024, c'est le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022 qui sera retenu.
A titre d'information, ci-dessous les plafonds de ressources appliqués en 2022-2023

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 951	8 622	3 042
2	19 632	10 613	3 744
3	23 313	12 602	4 446
4	26 993	14 593	5 149
5	30 675	16 582	5 851
Montant annuel de la bourse	**111 €**	**306 €**	**477 €**

Pour l'année 2023/2024, la campagne des demandes de bourse de collège sera ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'aux alentours du 20 octobre 2023 environ. Le collège transmettra les informations nécessaires à la rentrée.
Un simulateur de bourse est à votre disposition à l'adresse suivante :
https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html

La prime d'internat

S'ils sont boursiers, les élèves internes bénéficient d'une prime d'internat trimestrielle, directement déduite de la facture.

Montant **annuel** de la prime	Montant **trimestriel** des bourses
Echelon1 : 327€	Echelon 1 : 109€
Echelon 2 : 396€	Echelon 2 : 132€
Echelon3 : 465€	Echelon 3 : 155€

La bourse départementale : 200€

Les élèves boursiers au taux 3 domiciliés dans le Lot perçoivent une aide de scolarité de 200€ par an. Cette prime est versée au troisième trimestre par le Conseil Départemental. Elle vient en déduction de la facture d'internat ou de demi-pension.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscription auprès du Conseil Régional.
Généralement, ouverture des inscriptions de mi-juin au 31 juillet.
Un formulaire est disponible à la mairie de votre commune ou peut être téléchargé sur le site.
Inscriptions et infos pratiques disponibles à l'adresse suivante : https://www.lio.laregion.fr/transports-lot-scolaire

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à compléter remis en juin par le secrétariat

- fiche d'inscription
- fiche d'infirmerie
- fiche du droit à l'image
- fiche d'internat pour les élèves internes

Pièces à fournir

- photocopie du livret de famille
- photocopie des pages vaccination du carnet de santé
- RIB
- Attestation d'assurance 2023/2024 (Responsabilité Civile obligatoire, Individuelle Accident indispensable dans le cadre des sorties).
  S'il n'est pas encore en votre possession en juin, ce document sera fourni à la rentrée.
- En cas de séparation : copie de l'acte de jugement (page de garde + partie relative à l'exercice de l'autorité parentale et la désignation de la résidence de l'enfant)

Bâtiment Scolaire (B)

Rez de chaussée : Vie scolaire, CDI, Salle d'études, Foyer, Salle des professeurs, Salle de Technologie

Premier étage : Infirmerie (déménagement bâtiment A à venir), Salles de sciences et Salles de cours

Deuxième étage : Salle Polyvalente, Salle Arts plastiques, Salle Éducation musicale, Salles de cours et Salle informatique

Self (D)

Internat (C)

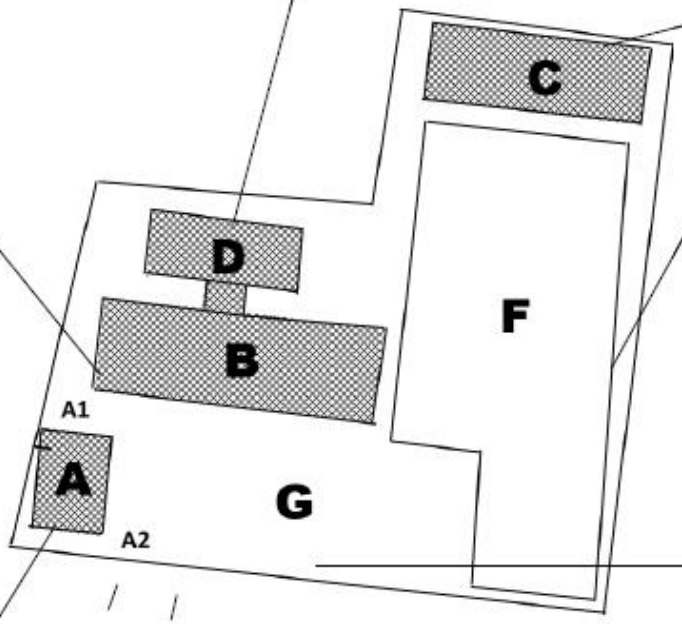

Espace Sportif (F)

Cour (G)

Parking bus

Bâtiment Administratif (A)

Bureau du Principal et son secrétariat, Bureau du gestionnaire, Accueil

A1 : Accès personnels et visiteurs

A2 : Accès élèves

Plan

Collège Georges POMPIDOU
CAJARC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Georges Pompidou
Cajarc

226 avenue Georges Pompidou – 46160 Cajarc
Tel : 05 65 40 66 69
0460001b@ac-toulouse.fr

COLLEGE GEORGES POMPIDOU CAJARC
Section sportive féminine de HANDBALL

Madame, Monsieur,

Le collège de Cajarc dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant présente une particularité sportive. Il possède une section sportive handball avec un peu plus de trente places réservées aux filles de sixième, cinquième, quatrième et troisième.

Toutes les filles qui le souhaitent peuvent s'inscrire. Au cours des mois de septembre et octobre, les professeurs d'EPS après avoir observé le niveau de handball, la motivation et les résultats scolaires des élèves établiront la liste définitive qui sera effective à la rentrée des vacances de Toussaint. L'inscription en juin n'est donc pas synonyme d'inscription définitive.

Quelques points concernant cette option :

1.Public concerné :
Les filles des 4 niveaux du collège, de la sixième à la troisième.

2.Heures de pratique :
Tous les élèves ont 4 heures d'EPS en sixième et 3 heures en cinquième, quatrième et troisième. La section sportive est une option de 3h en plus dans la semaine.

Pour ne pas confondre section et UNSS : Les temps de pratique d'UNSS (ou AS), sont placées le mercredi après-midi et concernent tous les élèves volontaires qui souhaitent y participer.

3.Conditions d'inscription :
Pour pouvoir accéder à la section sportive, il est préférable mais non obligatoire que votre enfant soit licencié dans un club de handball, affilié à la FFHB. Celui-ci peut être, Figeac, Cahors, Villefranche ou autre.
L'inscription à l'association sportive (AS) dont la cotisation est de 15€ par an est en revanche **obligatoire**. Avec la licence, votre enfant pourra également participer à toutes les activités proposées par l'AS qu'il choisira : handball, football, badminton, VTT, raid multi-activité, laser run, cross, athlétisme.

4.Déroulement des matchs :
Les rencontres de la section se déroulent le mercredi après-midi. Pour les sixièmes et cinquièmes, le championnat reste le championnat classique : district, départemental… Pour les quatrièmes et troisièmes, le championnat se déroule dans toute l'Occitanie et se nomme « championnat excellence UNSS ».

5.Le contrat :
Chaque élève qui est admise devra signer un contrat qu'elle s'engage à respecter. Ce contrat sera aussi signé par les responsables légaux, le chef d'établissement et le responsable de la section.
S'engager dans la section sportive, c'est un engagement sur la totalité de l'année scolaire, c'est pratiquer jusqu'à 7 heures de handball par semaine, c'est s'investir pleinement pendant les cours de section mais aussi dans toutes les matières du collège, c'est se comporter en respectant le règlement intérieur du collège mais c'est aussi vivre une belle aventure avec des camarades et garder des souvenirs pour la vie !

Pour toutes questions, veuillez adresser un mail au collège 0460001B@ac-toulouse.fr.

Eco Orchestre

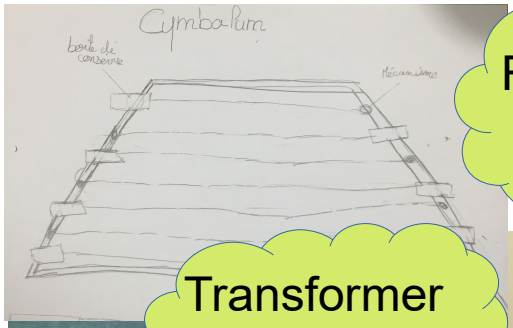

Récupérer
Trier

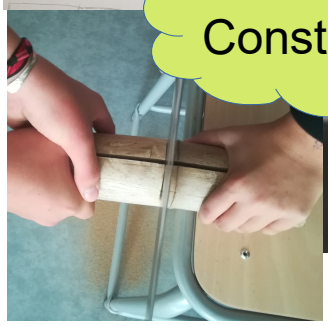

Transformer
Construire

L'éco-orchestre
est ouvert à tous les
élèves de la
sixième à la troisième

S'initier à
la musique

Jouer d'un
instrument

2h par semaine,
encadré par les professeurs
d'Éducation Musicale et de Technologie,
l'éco-orchestre permet d'apprendre autrement tout en
consolidant les savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Georges Pompidou
Cajarc

226 avenue Georges Pompidou – 46160 Cajarc
Tel : 05 65 40 66 69
0460001b@ac-toulouse.fr

MATh.en.JEANS
Ne subissez pas les maths, vivez les !

« Méthode d'Apprentissage des Théories mathématiques en Jumelant des Établissements pour une Approche Nouvelle du Savoir ».

Math en Jeans, c'est quoi ?

Elèves de 4ème et 3ème - une heure/semaine - sur la base du volontariat

Depuis septembre 2014, un groupe d'élèves volontaires de 4ème et de 3ème participent une heure par semaine à l'atelier scientifique « Sciences en Jeans » encadrés par les professeurs de mathématiques et de technologie du collège.

Math en Jean, ça fonctionne comment ?

Un chercheur – un jumelage avec un lycée – un congrès

Un chercheur professionnel en Mathématiques leur propose plusieurs sujets de recherches.
Le collège est jumelé avec le lycée Raymond Savignac de Villefranche de Rouergue où les élèves travaillent sur les mêmes sujets.
Trois séminaires entre collégiens et lycéens sont organisés dans l'année afin qu'ils confrontent leurs résultats et finalisent les travaux avant de les présenter lors d'un congrès organisé par l'association « Math en Jeans » qui se déroule dans une université du grand sud ouest.

Math en Jean, pourquoi ?

S'initier à la recherche scientifique et surtout…
Faire des mathématiques autrement !

Cet atelier et ce congrès permettent aux élèves de notre établissement rural isolé de rencontrer des chercheurs, des lycéens, des étudiants dans un cadre qu'ils ont peu ou pas l'occasion de fréquenter, de s'initier à la recherche scientifique et surtout de faire des mathématiques autrement.

LANGUES ET CULTURES EUROPEENNES ANGLAIS

A PARTIR DE LA 4EME

Cette option est proposée aux élèves de 4ème et se poursuit en 3ème. Une heure par quinzaine semaines durant laquelle l'élève assiste à un cours d'histoire géographie uniquement en anglais. L'accent est mis sur l'histoire de l'Europe et de l'Union Européenne afin qu'il puisse prendre conscience de sa citoyenneté européenne et plus largement de sa place dans le monde.

Les cours sont basés sur des projets variés. Un échange avec des collégiens issus d'un pays européen sera organisé. L'anglais sera la seule langue de communication commune.

Le nombre de place étant limité, une sélection parmi les candidats aura lieu.

Comment candidater ? L'élève qui souhaite intégrer cette option doit rédiger une lettre en français dans laquelle il explique son intérêt et sa motivation pour faire partie de cette aventure.

* mieux pratiquer l'anglais à l'oral (communiquer avec aisance et spontanéité),
* consolider le niveau de langue à l'oral et à l'écrit,
* sensibiliser les élèves à la culture des pays anglophones,